

Compte-rendu du groupe de travail de consultation et de suivi de la mission de directeur du vendredi 16 octobre 2020.

Le deuxième groupe de travail départemental de suivi et de consultation de la mission directeur s'est tenu vendredi 16 octobre au rectorat, en présence du Dasen, de l'adjoint au Dasen en charge du 1er degré, de 2 IEN (Mme Dupin, Mme Paquet), de 7 directeurs-directrices et 3 représentants des organisations syndicales (FO/FSU/UNSA). Etaient représentées les mêmes écoles qu'au premier groupe de travail à savoir : Châtellerault Lakanal, Jaunay Marigny Eluard, Nalliers, Coulombiers, Poitiers Neruda, Fontaine le Comte.

M. le Dasen ouvre la réunion en rappelant que ce n'est pas une instance, qu'il souhaite garder cette approche pour que la parole soit libre et réaffirme son intérêt pour les propositions qui en émaneront. Il présente ensuite l'ordre du jour :

- bilan de rentrée
- présentation de la mission du Directeur Vie scolaire

1. Bilan de rentrée

Le Dasen se montre conscient de l'impact COVID sur la rentrée qui a pu mettre en difficulté les écoles où la situation était déjà fragile. Il donne ensuite la parole aux directeurs-directrices pour exprimer leur ressenti. Sans surprise, il en ressort pour tous, quelle que soit la structure et la situation de l'école une fatigue générale importante, beaucoup de tension, des équipes mais aussi parfois des parents d'élèves, un stress permanent avec beaucoup de mal à décrocher. Il est également relevé des problèmes de concentration chez les élèves, une difficulté plus grande que les années précédentes à devenir élève. En point positif, les directeurs-directrices soulignent l'importance des échanges avec les circonscriptions et les autres directeurs-directrices.

Pour tous, la lourdeur des tâches administratives de rentrée a été accentuée par l'incertitude autour de la gestion du COVID (changements récurrents dans les directives générant stress, angoisse...). Sont pointées également les disparités d'application du protocole, qui relèvent d'une adaptation aux structures. Le Dasen confirme que les protocoles sont bien mis en place et qu'à terme, il s'agit de se préparer à l'avenir, afin d'adapter les investissements dans les écoles, en relation avec la préfecture. Il est également question de la fiche Anticipation. Elle a été dans l'ensemble mal perçue par les directeurs-directrices et pose le problème de la prise en charge des élèves par des personnels non-enseignants. Le Dasen la présente comme une aide aux directeurs-directrices pour anticiper une situation d'absence. Il réaffirme qu'elle reste d'actualité d'autant plus que la Rectrice l'a rendue académique.

Il a également été question des délais pour effectuer les tâches de direction de rentrée : les directrices-directeurs regrettent d'avoir eu à les effectuer avec les mêmes délais que les autres années dans ce contexte hors-norme (MAJ Onde, PPMS, élections, enquêtes de rentrée, tableau des 108h...). Nous faisons part de l'incompréhension face à certaines tâches : tout le monde attendait le vote électronique pour les élections qui ferait gagner un temps précieux. Nous soulignons face à ces élections la charge incroyable de travail des directrices-directeurs qui réalisent la plupart du temps seuls les opérations incombant à la commission électorale (mise sous pli...) alors que souvent il n'y a qu'une seule liste ! Au sujet des élections des représentants de parents, le Dasen explique que c'est plus compliqué d'organiser un vote électronique qu'il n'y paraît, que cela dépend aussi des fédérations de parents, mais que c'est effectivement à creuser pour simplifier le travail des directeurs-directrices.

Les relations avec les mairies ont aussi été impactées pour certains, parfois les rapports deviennent tendus. Il est à noter également un décalage entre les règles appliquées sur le temps scolaire et celles

sur le temps périscolaire, qui donnent aux directrices-directeurs et aux collègues le sentiment de faire beaucoup d'efforts, coûteux en temps, en énergie pour rien. Tous estiment également que cela participe à une perte de crédibilité, de confiance en l'école. Cela repose le problème du statut de l'école, sans notion d'établissement à proprement parler mais qui reste néanmoins une entité globale aux yeux des usagers. La question de la fonction de directeur a également été abordée ainsi que la compatibilité de la fonction de direction et du suivi des apprentissages. Tous s'accordent pour dire qu'il est de plus en plus difficile d'accorder du temps pour la classe, pour le pilotage pédagogique, qu'il s'agit de plus en plus de management. Le Dasen a réaffirmé sa position sur l'évolution nécessaire de l'école, sur sa structure, à savoir repenser le maillage des écoles.

2. Présentation des missions du DVS

Lors du premier groupe de travail qui s'était tenu en décembre 2019, le Dasen a fait la proposition de créer un poste de Directeur Vie Scolaire. Ce poste est effectif depuis la rentrée 2020, occupé par Stéphane Bocquier. Le Dasen explique qu'il tenait à ce que ce soit un directeur, de manière à être un pair qui puisse accompagner les collègues sur la vie de l'école. Le Dasen explique qu'il s'appuiera sur les retours du DVS pour les besoins des directeurs-directrices.

Depuis la rentrée, le DVS a été beaucoup sollicité particulièrement sur les élections, la gestion COVID, le pilotage pédagogique... Il a apporté beaucoup de réponses réglementaires (en lien avec le service juridique), constate un déficit de formation des directeurs-directrices en terme juridique.

Afin de répondre au mieux aux attentes des directeurs-directrices sans surcharger les boîtes-mail et de permettre un accès facile aux informations, il a créé un espace collaboratif regroupant les textes, les documents classés par thèmes... Ce dispositif sera amené à évoluer, à être enrichi en fonction des besoins. Dans un souci de fiabilité, le Dasen précise que tout ce qui est sur cet espace sera validé au préalable par le DVS. Chaque directeur va recevoir une invitation pour accéder à cet espace.

Cet outil est salué par l'ensemble des directeurs-directrices présents, il répond à un besoin fortement exprimé, particulièrement par les néo-directeurs.

3. Questions diverses

outils numériques : suite au confinement et à la nécessité d'utiliser des outils numériques pour travailler en distanciel, la question se pose de leur fiabilité, légalité, de la protection des données... Les directeurs-directrices aimeraient avoir une liste des outils numériques que l'on peut utiliser à l'école. Le Dasen indique que c'est un point qui a été abordé aux assises numériques.

Formation des directeurs : selon le Dasen, rien ne dit que les 2 jours de formation pour les directeurs soient en plus des 18h. Il pointe la difficulté pour mettre en place ces formations (notamment en terme de remplacement). Le sujet est à réfléchir : doit-on proposer des temps de formation rémunérés sur les temps de vacances ? Doit-on décider de transformer des supports d'emploi pour assurer la formation des directeurs ?

L'avis de l'UNSA

Ce groupe de travail s'est tenu dans l'écoute et la liberté d'expression. Les directeurs-directrices sont dans une situation de stress et de fatigue plus importante que les autres années après cette rentrée. Malgré un attachement très fort à la fonction et un investissement conséquent, ils en arrivent à douter, ils se sentent seuls et démunis face aux demandes diverses. Ils ont avant tout besoin de temps, de clarification et d'allègement des tâches. Même si la création du poste de DVS est une avancée importante, cela ne suffira pas.

Il faut des avancées concrètes. Le temps de décharge n'a pas été abordé, pourtant elles ne sont pas

toutes réellement et pleinement assurées ; de nombreuses tâches pourraient être simplifiées, voire ne pas retomber par défaut sur les directeurs-directrices (inscriptions dans Onde, élections des représentants de parents, enquêtes redondantes, saisie Intervenants1D...)

De nombreuses discussions sont en cours au niveau ministériel (temps de décharge, rémunération, délégation de compétences, statut des directeurs-directrices...) dans les groupes de travail qui se tiennent depuis la rentrée.

Au niveau du groupe de travail départemental, nous devons faire des propositions concrètes, adaptées aux problèmes rencontrés localement. Nous avons noté le volonté d'écoute du Dasen, il a d'ailleurs réaffirmé son intérêt pour les propositions des organisations syndicales.

Sandrine Guibert
Responsable Direction d'école – Se-Unsa 86